

États financiers de

**REPAIRES JEUNESSE
DU CANADA**

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 décembre 2024



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil d'administration de Repaires Jeunesse du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Repaires Jeunesse du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2024;
- l'état des produits et des charges pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles



Page 3

de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 28 mars 2025

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Bilan

Au 31 décembre 2024, avec informations comparatives de 2023

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	6 905 025 \$	9 536 940 \$
Subventions et autres débiteurs	286 421	1 065 361
Charges payées d'avance	285 429	323 397
Tranche à court terme des sommes à recevoir des apparentés (note 2)	1 248 112	929 631
	8 724 987	11 855 329
Immobilisations (note 3)	225 945	317 908
Sommes à recevoir des apparentés (note 2)	416 000	—
	9 366 932 \$	12 173 237 \$

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	3 184 216 \$	4 734 115 \$
Apports reportés (note 5)	4 726 952	5 541 760
	7 911 168	10 275 875
Actif net		
Fonds non affectés	1 455 764	1 897 362
Engagements (note 7)		
	9 366 932 \$	12 173 237 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

État des produits et des charges

Exercice clos le 31 décembre 2024, avec informations comparatives de 2023

	2024	2023 (note 10)
Produits :		
Gouvernement	7 903 991 \$	10 122 784 \$
Dons	8 334 328	8 319 509
Cotisations, frais de service et frais des événements (note 6)	912 794	731 970
Fondation Repaires Jeunesse du Canada (note 2)	294 000	781 704
Revenu de placement et produits divers	438 717	353 799
Événements spéciaux	213 179	127 060
	18 097 009	20 436 826
Charges :		
Subventions pour des activités précises	5 331 656	9 105 376
Programmes nationaux	5 448 312	4 515 222
Aide aux Repaires Jeunesse, aux programmes et aux services	4 191 031	4 434 666
Gouvernance	271 385	261 666
Bourses	415 736	182 828
	15 658 120	18 499 758
Administration	2 688 199	2 178 336
Amortissement des immobilisations	137 949	181 206
Événements spéciaux	54 339	62 874
	18 538 607	20 922 174
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(441 598) \$	(485 348) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2024, avec informations comparatives de 2023

	2024	2023 (note 10)
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 897 362 \$	2 382 710 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(441 598)	(485 348)
Solde à la clôture de l'exercice	1 455 764 \$	1 897 362 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2024, avec informations comparatives de 2023

	2024	2023
		(note 10)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation :		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(441 598) \$	(485 348) \$
Amortissement d'immobilisations sans effet sur la trésorerie	137 949	181 206
Variation hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :		
Subventions et autres débiteurs	778 940	104 837
Charges payées d'avance	37 968	(127 077)
Créditeurs et charges à payer	(1 549 899)	(295 751)
Apports reportés	(814 808)	(2 054 543)
Sommes à recevoir des apparentés	(293 481)	88 268
	(2 144 929)	(2 588 408)
Activités d'investissement :		
Attribution de prêts à des apparentés	(441 000)	—
Acquisition d'immobilisations	(45 986)	(189 575)
	(486 986)	(189 575)
Diminution de la trésorerie	(2 631 915)	(2 777 983)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	9 536 940	12 314 923
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 905 025 \$	9 536 940 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2024

Repairs Jeunesse du Canada (l'« organisme ») a été constitué en vue d'aider les organismes membres à promouvoir la santé, la vie sociale, l'éducation, l'orientation professionnelle et la confiance en soi des garçons et des filles partout au Canada. Il vise également à favoriser la formation et la croissance des Repaires Jeunesse au Canada (les « Repaires Jeunesse »).

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'organisme est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu. Le 11 juin 1948, l'organisme a été constitué en société sans capital-actions relevant de la compétence fédérale. L'organisme était auparavant constitué en corporation en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et a été prorogé sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en juin 2013.

En date du 31 mars 2021, l'organisme a commencé à exercer ses activités sous la dénomination BGC Canada aux fins de la reconnaissance nationale de la marque et afin de refléter les pratiques inclusives des Repaires Jeunesse. La raison sociale de l'organisme demeure inchangée.

La Fondation des Repaires Jeunesse du Canada (la « Fondation ») et l'organisme sont apparentés puisqu'ils partagent un membre du conseil d'administration et certains membres de la direction. L'organisme a un intérêt économique dans la Fondation puisqu'il en tire un financement annuel. La Fondation a été constituée en vue de faire des dons et des apports à l'organisme et de lui octroyer des subventions.

Les présents états financiers tiennent compte de l'actif, du passif et des activités de l'organisme. L'actif, le passif et les activités des entités provinciales, des Repaires Jeunesse ou de la Fondation, qui sont constitués séparément, ne sont pas inclus dans ces états financiers et ne sont pas contrôlés ou influencés de façon importante par l'organisme.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été établis par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA du Canada*.

a) Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports, y compris les dons et les subventions gouvernementales.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

1. Principales conventions comptables (suite)

a) Comptabilisation des produits (suite)

Les subventions au titre des programmes sont comptabilisées en tant que produits dans l'exercice auquel elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'un exercice sont courues. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à un exercice futur, elle est reportée et comptabilisée dans cet exercice subséquent.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'une affectation externe sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

b) Instruments financiers

À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût ou au coût amorti.

Les actifs financiers sont soumis à des tests de dépréciation annuels, à la clôture de l'exercice, s'il y a des indices de dépréciation. Dans ce cas, l'organisme détermine s'il existe un changement défavorable important dans le montant ou le moment attendu des flux de trésorerie futurs tirés de l'actif financier. S'il existe un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite afin de correspondre à la valeur la plus élevée parmi les suivantes : la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus, le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif financier ou le montant que l'organisme s'attend à réaliser en exerçant ses droits sur tout actif affecté en garantie. Si les événements et les circonstances s'inversent au cours d'un exercice ultérieur, la perte de valeur sera reprise à hauteur de l'amélioration, sans dépasser la charge de dépréciation initiale.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont inscrites à l'actif. Lorsqu'une immobilisation ne permet plus à l'organisme de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative comme suit.

Matériel informatique et logiciels	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

d) Dons sous forme de fournitures

Les dons sous forme de fournitures sont comptabilisés dans les présents états financiers seulement lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les fournitures seraient autrement achetées par l'organisme.

e) Répartition des frais d'administration

L'organisme classe certains frais par fonction à l'état des produits et des charges. L'organisme répartit certains frais en précisant quelle est la méthode appropriée de répartition et en appliquant cette méthode de façon uniforme à chaque exercice. L'organisme répartit les salaires et les frais d'administration proportionnellement entre les comptes « Aide aux Repaires Jeunesse », « Programmes nationaux » et « Gouvernance » en fonction du temps consacré pour chaque fonction par les employés en service.

f) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur le montant déclaré des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur le montant déclaré des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

2. Opérations et soldes entre apparentés

a) Fondation Repaires Jeunesse du Canada

Les sommes à recevoir des apparentés comprennent le montant net à recevoir de la Fondation de 825 592 \$ (486 841 \$ en 2023).

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu 294 000 \$ (781 704 \$ en 2023) de subventions de la Fondation et versé 78 488 \$ (76 078 \$ en 2023) en frais remboursables au nom de la Fondation.

b) Repaires Jeunesse de l'Alberta

L'organisme est lié aux Repaires Jeunesse de l'Alberta. L'organisme assure la gouvernance, le marketing, le développement des ressources et le soutien administratif pour réaliser la même mission pour les deux organismes afin de soutenir ses Repaires Jeunesse membres dans toute la province de l'Alberta.

Les sommes à recevoir des apparentés comprennent le montant à recevoir de Repaires Jeunesse de l'Alberta de 234 048 \$ (246 242 \$ en 2023).

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé un montant de néant (128 280 \$ en 2023) en frais remboursables au nom de Repaires Jeunesse de l'Alberta.

c) Les Repaires Jeunesse

Quatre-vingt-quatre Repaires Jeunesse dans tout le pays sont membres de la fédération de BGC Canada aux termes d'une convention d'adhésion avec BGC Canada, qui fixe les conditions.

Les sommes à recevoir des apparentés comprennent des cotisations de 163 472 \$ (196 548 \$ en 2023) à recevoir des Repaires Jeunesse membres à la clôture de l'exercice.

Au cours de l'exercice, l'organisme a comptabilisé des cotisations provenant des Repaires Jeunesse de 576 071 \$ (511 535 \$ en 2023), comme il est mentionné à la note 6.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

2. Opérations et soldes entre apparentés (suite)

d) Repaire Jeunesse de Fort McMurray

Le Repaire Jeunesse de Fort McMurray est l'un des quatre-vingt-quatre Repaires Jeunesse indiqués à la note 2 c) ci-dessus.

Les sommes à recevoir des apparentés comprennent un prêt de 441 000 \$ (néant en 2023) au Repaire Jeunesse de Fort McMurray, donc la tranche à court terme de 25 000 \$ (néant en 2023) est à recevoir au cours des douze prochains mois et la tranche restante de 416 000 \$ (néant en 2023) est considérée comme étant à long terme. Le prêt est non garanti et porte intérêt à un taux de 3 % par année applicable sur le solde du principal impayé calculé annuellement, pour un terme fixe de huit ans et neuf mois, ce qui correspond à la période allant du 1^{er} février 2024 au 1^{er} novembre 2032.

Les opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

3. Immobilisations

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique et logiciels	390 457 \$	283 979 \$	106 478 \$	162 606 \$
Mobilier et matériel de bureau	127 758	70 579	57 179	80 346
Améliorations locatives	84 681	22 393	62 288	74 956
	602 896 \$	376 951 \$	225 945 \$	317 908 \$

4. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer au 31 décembre 2024 comprennent des remises gouvernementales à payer de néant (42 137 \$ en 2023) au titre des cotisations sociales.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

5. Apports reportés

Les apports reportés proviennent du financement versé par différents apporteurs et sont destinés à des projets et programmes désignés au cours des prochains exercices.

	2024	2023
Solde à l'ouverture de l'exercice	5 541 760 \$	7 596 303 \$
Montants reçus à dépenser au cours des exercices futurs	1 881 723	1 930 757
Montants comptabilisés comme produits de l'exercice en cours	(2 696 531)	(3 985 300)
Solde à la clôture de l'exercice	4 726 952 \$	5 541 760 \$

6. Cotisations, frais de service et frais des événements

	2024	2023
Frais :		
Cotisations	576 071 \$	511 535 \$
Gestion	205 534	150 778
Autres inscriptions	131 189	69 657
	912 794 \$	731 970 \$

7. Engagements

Les paiements minimaux aux termes des contrats de location-exploitation de matériel et de locaux se détaillent ainsi pour les cinq prochains exercices.

2025	307 102 \$
2026	327 877
2027	328 542
2028	337 858
2029	315 208
	1 616 587 \$

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

8. Gestion des risques

L'organisme est surtout exposé aux risques de taux d'intérêt, de crédit et de liquidité. L'organisme a institué des politiques et procédures de contrôle officielles qui visent à réduire ces risques. Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition au risque par rapport à 2023.

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers. L'organisme détient un compte à taux d'intérêt élevé. Ce compte est soumis aux fluctuations des taux d'intérêt, ce qui pourrait avoir une incidence sur le rendement. Toutefois, la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt est limitée en raison de la nature du compte.

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'organisme ne soit pas en mesure de régler ses obligations ou de s'en acquitter lorsqu'elles deviennent exigibles.

L'organisme a pris des mesures pour s'assurer qu'il disposera d'un fonds de roulement suffisant pour s'acquitter de ses obligations.

iii) Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient faire en sorte que l'organisme soit assujéti à une concentration importante du risque de crédit comprennent essentiellement la trésorerie et les sommes à recevoir des apparentés.

L'organisme maintient des soldes de trésorerie auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent parfois dépasser le montant maximal assuré par le gouvernement fédéral, ce qui expose l'organisme à un risque de crédit en raison de la concentration de la trésorerie. L'organisme limite ce risque en traitant avec des institutions financières réputées.

Il existe un risque que l'organisme ne puisse pas obtenir le remboursement des sommes à recevoir des apparentés. L'organisme traite avec des apparentés solvables afin d'atténuer le risque de perte financière résultant de ces manquements.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2024

9. Ventilation des dépenses

L'organisme répartit comme suit les salaires et les dépenses d'administration en fonction du temps, en pourcentage, consacré à chaque fonction par des employés en service.

	2024	2023
Aide aux Repaires Jeunesse, programmes et services	2 751 412 \$	2 904 842 \$
Programmes nationaux	1 259 341	1 149 713
Gouvernance	208 315	213 704
Administration	2 481 134	2 068 424
	6 700 202 \$	6 336 683 \$

10. Informations comparatives

Certaines données comparatives présentées précédemment ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de 2024.